

A.W. INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social : 247, Place Miremont, 38200 VIENNE
442 348 546 RCS VIENNE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 SEPTEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 128 688,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **128 688,43 euros**

A titre de **dividende** global à l'Associée Unique **100 000,00 euros**
Soit 666,67 euros par action (arrondi)

Et le solde soit **28 688,43 euros**
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 373 084,36 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que, à la date de ce jour et outre, le cas échéant, la Contribution Différentielle sur les Hauts Revenus (CDHR) et la Contribution Exceptionnelle sur les Hauts Revenus (CEHR), les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
La Présidente



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa
N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.W INVESTISSEMENT - SIREN : 442348546									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12								Néant ☐	
								Exercice N clos le 31/03/2025	
								Net	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC				
		Frais de développement	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		autres immos incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS				
		Autres immos corporelles	AT		AU				
		Immos en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	380 982	CV		380 982		
		Créances rattachées à participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	102 400	BE		102 400		
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières	BH		BI				
Total (II)			BJ	483 382	BK		483 382		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY				
		Autres créances (3)	BZ	49 763	CA		49 763		
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE				
Disponibilités			CF	279 803	CG		279 803		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI					
	Total (III)	CJ	329 566	CK		329 566			
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif (VI)	CN							
Total général (I à VI)			CO	812 948	1A		812 948		
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances		0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.W INVESTISSEMENT - SIREN : 442348546				Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 150 000)			DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK 0)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1 0)	DF		
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)		EJ 0)	DG	474 396	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	128 688	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK	6	
	TOTAL (I)			DL	768 091	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI 0)	DV	32 721	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 850	
	Dettes fiscales et sociales			DY	10 287	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte de régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	44 858		
Ecart de conversion passif			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	812 948		
RENNVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0	
			- Écart de réévaluation libre	1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	44 858
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.W INVESTISSEMENT - SIREN : 442348546						Néant ☐			
						Exercice N			
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC		
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF		
	Production vendue - services		FG	0	FH	0	FI		
	Chiffre d'affaires nets		FJ	0	FK	0	FL		
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP		
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 400	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	2 400	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stocks (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	3 276	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX		
	Salaires et traitements						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	3 276	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	- 876		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	120 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13 971	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	133 971		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 104	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	1 104		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	132 867		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	131 991		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.W INVESTISSEMENT - SIREN : 442348546		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	- 6
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	3 296
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	136 371
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 683
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	128 688
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	120 000
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	1 104
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatives A6		obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotation aux amortissements except.		6	0
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

La société a pris une participation minoritaire (31.13 %) dans une filiale au cours de l'exercice

Autres éléments significatifs

Depuis le 01.04.2002, notre société est la société mère du groupe AW Investissement dans le cadre de l'intégration fiscale.

La société fille intégrée est :

- Le Domaine Immobilier Viennois, siret 428 213 284 00022

Chaque société comptabilise l'impôt qu'elle aurait dû acquitter comme en l'absence d'intégration fiscale.

La dette d'impôt société du groupe inscrite au bilan s'élève à 10 287 € suite à la déduction des acomptes versés.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.